

Comment se portent les tout-petits québécois ?

3 questions à Fannie Dagenais

DIRECTRICE DE L'OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS

À titre personnel, quelle donnée vous interpelle dans le Portrait 2017 de l'Observatoire des tout-petits ?

Les chiffres qui m'ont le plus surpris sont ceux relatifs à la santé mentale des petits Québécois. Car on entend souvent parler de santé mentale chez les adultes, mais plus rarement concernant la petite enfance. Je suis particulièrement frappée par ces 22 010 enfants de 1 à 5 ans qui avaient un diagnostic de trouble mental en 2015-2016. C'est un chiffre très élevé, et qui sous-estime sans doute l'ampleur du problème, puisque les intervenants hésitent à émettre un diagnostic à un si jeune âge.

Comment les milieux professionnels peuvent-ils agir sur le bien-être des enfants en bas âge ?

Le milieu des affaires dispose de leviers importants pour influencer sur la qualité de vie des parents et, par ricochet, sur celles de leurs enfants. En favorisant la conciliation entre vie professionnelle et familiale, grâce au télétravail, aux semaines de quatre jours ou aux horaires flexibles par exemple, on réduit le stress des parents et donc celui des tout-petits qui sont des éponges à émotions. On voit aussi des entreprises qui hébergent un service de garde, et ça peut faciliter grandement le quotidien de leurs employés, au travail comme à la maison.

À quoi le portrait que vous dressez peut-il servir ?

Les éléments que nous mettons de l'avant, les positifs comme ceux plus préoccupants, doivent nous permettre, en tant que société, de prendre de meilleures décisions. C'est l'avenir du Québec qui est en jeu et, plus tôt on détecte certains problèmes, mieux on peut y répondre en mettant en place les solutions nécessaires. Le milieu des affaires doit notamment s'impliquer, car ces tout-petits sont les forces vives de demain. Et on a tout intérêt, comme société, à ce que chacun de ces enfants développe son plein potentiel.



22 010

ENFANTS DE 1 À 5 ANS
AVAIENT UN DIAGNOSTIC
DE TROUBLE MENTAL
EN 2015-2016.

Source: Observatoire des tout-petits
Portrait 2017: Comment se portent les tout-petits québécois ?



Chantal Glenisson

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 3.0 C'est le moment d'agir

CONTENU RÉALISÉ AVEC LA COLLABORATION DE L'OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS
PROPOS RECUEILLIS PAR DÉBORAH CHERENFANT ET GEOFFREY DIRAT

La dernière édition du *Portrait annuel des tout-petits québécois*, publiée par l'Observatoire des tout-petits, révèle des données préoccupantes sur l'état du bien-être des jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans. Nous avons rencontré Chantal Glenisson, présidente directrice générale de l'Aubainerie, pour savoir comment le milieu des affaires peut s'adapter à ces réalités en 2018.

La publication révèle qu'entre 2015 et 2016, 22 010 enfants âgés de 1 à 5 ans avaient un diagnostic de trouble mental, qui correspondaient en majorité à des retards spécifiques du développement et à des troubles du comportement. Ces données font réagir Chantal Glenisson. «Ce sont des chiffres alarmants», avoue-t-elle. «Et je pense aux parents, qui sont les premiers affectés.» D'ailleurs, le tiers des mères et le quart des pères d'enfants québécois de 6 mois à 5 ans présentaient un niveau de stress élevé lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales, selon une enquête de l'ISQ de 2012.

En poste depuis 2016, elle se fait l'avocate d'un certain équilibre pour ces parents. «Ça devient une nécessité de s'ajuster en tant qu'entreprise, et mettre sur pied un milieu de travail agréable et flexible génère une plus grande adhésion et rétention auprès des employés qui savent que leur employeur est humain.» Ex-numéro un de Walmart au Québec, Chantal Glenisson se rappelle les sacrifices qu'elle a dû faire dans sa carrière, car à l'époque, rares étaient les femmes qui se hissaient au sommet dans son milieu, le commerce de détail.



«Je ne veux pas que mes employées vivent la même expérience. Et ce n'est pas à la femme d'endosser la responsabilité de la conciliation: elle doit se partager entre les deux parents.»

Au travail, Chantal est «une gestionnaire donnant-donnant. L'employeur doit soutenir l'employé dans ces moments, car lui aussi va le faire quand l'entreprise traversera des périodes difficiles. D'où la nécessité d'assouplir les règles.»

Dans notre entreprise, on permet par exemple à certains parents de partir plus tôt pour se rendre à la garderie ou pour accompagner leur enfant à des séances de soins. Avant une réunion d'après-midi, les parents n'hésitent pas à faire savoir qu'ils devront se retirer de la conversation avant la fin et c'est très bien perçu par les collègues ou les dirigeants.

Pour cette mère de deux filles, «en tant que société, on doit collectivement mettre les bons systèmes en place, car on a des lacunes à combler pour mieux soutenir le parent». Et les entreprises ont aussi un rôle à jouer, de différentes façons, pour mieux soutenir les parents «car on soigne aussi l'enfant à travers le parent».